



Kaléidoscope

Revue mensuelle des publications sur le développement

Département de la Recherche
Appui à la Gestion des Connaissances

RCH/AGC

Numéro 25 - Mai 2005

Éditorial

2005, année internationale du microcrédit

Près de 3 milliards d'individus à travers le monde n'ont pas accès aux services financiers de base (crédit, épargne, assurances) parce que les coûts sont trop élevés et la propension à épargner des clients potentiels trop faible pour offrir des garanties de solvabilité.

C'est pour répondre à ces carences structurelles du marché du crédit qu'en 1974 la première expérience de microcrédit voit le jour au Bangladesh grâce à Muhammad Yunus, le fondateur de la Grameen Bank. Depuis, les institutions de microcrédit se sont développées un peu partout dans le monde.

A fin décembre 2003, selon le rapport 2004 du Sommet de microcrédit, il y avait 2 931 institutions de microcrédit totalisant une clientèle de 80,8 millions de personnes dans le monde, dont 54,8 millions de femmes. Lors de la campagne mondiale pour l'accès au microcrédit lancée le 4 février 1997, ils étaient respectivement 13,4 millions et 7,6 millions servis pour 618 organismes. L'objectif est d'atteindre 100 millions de bénéficiaires en 2005, décrétée « Année mondiale du microcrédit » par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1998 pour confirmer la contribution du microcrédit à l'allègement de la pauvreté.

Le marché mondial du microcrédit s'est développé surtout en Asie où il représente 88,4 % de la clientèle totale, contre 8 % pour l'Afrique subsaharienne et 2,3 % pour l'Amérique latine. Ailleurs, une multitude d'institutions touchent une proportion limitée de la population.

Le microcrédit s'est aussi développé dans les pays industrialisés car les raisons qui justifient l'expansion des réseaux de finance solidaire sont, en grande partie, communes aux pays du Nord et du Sud.

Ce succès pour la microfinance traduit-il une amélioration de la situation des personnes concernées ? Et si oui, quel est le mérite exact de la microfinance ?

De l'aveu même des organisateurs de la campagne qui mettent en avant les données quantitatives, les données qualitatives font défaut. En général, si des millions d'hommes et de femmes, exclus du système bancaire formel, ont pu améliorer leur niveau de vie en lançant des activités agricoles, artisanales ou commerciales, cet essor tient aussi au fait que le microcrédit ne cible pas les plus pauvres, mais les individus qui se situent soit juste au-dessus, soit juste en-dessous de la ligne de pauvreté.

Prises entre les objectifs affirmés de réduction de la pauvreté et les contraintes de rentabilité – condition de leur pérennité –, les institutions de microcrédit sont conduites à des arbitrages pas toujours explicites.

L'amélioration de la qualité des études d'impact des projets de microcrédit devrait permettre d'affiner à la fois les modalités d'intervention de ces programmes, la connaissance de leur effet réel en termes de lutte contre la pauvreté et de développement, voire le rôle du soutien des institutions publiques et des bailleurs de fonds. AH/VS

Dans ce numéro

L'EAU

Société civile et marchandisation de l'eau
Aide sale, eau sale : politique du gouvernement britannique
Le temps, le climat, l'eau et le développement durable
Agenda

LA TERRE

Les énergies renouvelables
La génération de l'énergie solaire
Huiles végétales : un marché en pleine expansion
Agenda

LES HOMMES

Pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout
Le VIH/sida en Afrique : trois scénarios
Transferts financiers des migrants
Agenda

LES ORGANISATIONS

Désindustrialisation, délocalisations
Pays émergents : pourquoi tant d'accords commerciaux avec les pays développés ?
Les 200 premières banques africaines
Agenda

DROIT, REGULATION

Gouvernance et ordre du monde au XXI^e siècle
Rapport 2005 sur le financement du développement dans le monde
Common law ou « droit des codes » ?
Agenda

GEOGRAPHIES

Opium, pétrole et islamisme : la triade du crime en Afghanistan
Croissance et scénarios d'immigration pour la Turquie et l'UE
L'essor des accords de libre-échange en Asie
Agenda

Sources

L'EAU

➤ L'ouvrage

Société civile et marchandisation de l'eau : expériences internationales - Baron, C. - Presses Universitaires du Mirail, Toulouse - Sciences de la société, n°64, 2005 - 250 p. – Cote H9.084

Les enjeux liés à l'accessibilité à l'eau en milieu urbain, dans les villes européennes ou dans celles des pays en développement, sont liés aux choix d'acteurs et aux différentes modalités d'accès et de gestion. Ces expériences doivent être analysées tant à travers l'histoire que la géographie, les sciences politiques, les sciences économiques. Plusieurs aspects liés au statut de l'eau ainsi qu'à sa gestion restent à définir, à savoir : l'eau bien public ou privé, la gestion d'un modèle marchand des services d'eau potable en France, le cadre juridique définissant la participation du secteur privé dans la gestion des services d'eau potable et d'assainissement dans l'UE, l'eau et les mouvements citoyens, les modèles de gouvernance pour la gestion des services d'eau dans les pays en développement, les modèles d'accès à l'eau dans les villes d'Afrique subsaharienne, la réforme de la politique de l'eau au Liban, la gouvernance de l'eau avec l'émergence des usagers.

➤ Le rapport web

Dirty aid, dirty water : the UK government's push to privatise water and sanitation in poor countries - Aide sale, eau sale : politique du gouvernement britannique pour une privatisation de l'eau et de l'assainissement dans les pays en développement - Joy, C. ; Hardstaff, P. World Development Movement, 2005 - 73p.

Le gouvernement britannique emploie l'argent du contribuable pour privatiser l'eau et l'assainissement dans certains des pays les plus pauvres du monde. Cette étude montre qu'une telle privatisation est vouée à l'échec dans les pays pauvres car elle tend à servir avant tout les intérêts des sociétés multinationales. Les projets liés à l'eau et à l'assainissement, mis en œuvre par des compagnies multinationales, dans les pays en voie de développement, ont maintes fois échoué, notamment du fait des hausses des prix et du manque d'investissement dans les zones défavorisées.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/664.pdf>

➤ L'article

Le temps, le climat, l'eau et le développement durable - Organisation Météorologique Mondiale, 2005 - 34 p.

Les principaux problèmes auxquels sont confrontés les pays les plus pauvres - croissance démographique, pollution, épidémies, insuffisance des soins de santé - sont dommageables. Ils affaiblissent en outre les nations, les rendant plus vulnérables face aux menaces que représentent le manque d'eau salubre et les phénomènes météorologiques tels les cyclones, sécheresses et inondations. Passant d'une simple surveillance pour la détection de dangers, à une gestion des risques, l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) a décidé de soutenir trois axes du développement durable : les axes environnemental, social et économique, avec pour objectif de réduire de moitié entre 2010 et 2019 le nombre de décès imputables à des catastrophes hydrométéorologiques. A cet effet, l'OMM a conclu divers partenariats avec les Nations Unies, des ONG ainsi que le secteur privé, pour s'impliquer désormais dans des actions collectives à l'échelle internationale. Cette brochure présente quelques-uns des moyens dont dispose l'OMM.

➤ L'agenda

- *Conférence internationale sur l'eau : valeurs et droits, Académie des sciences et des technologies de Palestine / Administration des eaux palestiniennes, 2-4 mai 2005, Ramallah, Palestine*
- *8^{ème} colloque international sur la gestion participative de l'irrigation, Gouvernement français/ Banque mondiale / NPIM, 9-13 mai 2005, Tarbes, Franc.*
- *5^{ème} Conférence nationale sur la surveillance continue des eaux. « Les réseaux de surveillance : le raccordement des systèmes pour une eau plus pure », Conseil national de surveillance de la qualité de l'eau, 7-11 mai 2005, San José, Californie, Etats-Unis*
- *7^{ème} Symposium annuel sur la qualité de l'eau : « Les réalités du traitement intégré des ressources en eau – Comment éviter les écueils ? », Association des travaux hydrauliques de Nouvelle Angleterre, 19 mai 2005, Boxborough, Massachusetts, Etats-Unis*

LA TERRE

➤ L'ouvrage

Les énergies renouvelables : soleil, vent, énergie hydraulique, énergie des végétaux, énergie des déchets, géothermie - Que sais-je ? - Vernier, J. – PUF, 2005 - 125 p. – Cote E2.181

Plus de 80 % de l'énergie utilisée aujourd'hui dans le monde provient de gisements combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole) ou d'uranium. Ces gisements sont épuisables alors que l'énergie fournie par le soleil, les chutes d'eau, la croissance des végétaux, les marées, la chaleur de la terre est renouvelable. Si l'utilisation de ces énergies (auxquelles on associe souvent celle tirée des déchets) n'est évidemment pas nouvelle, elle représente aujourd'hui près de 14 % de la production mondiale d'énergie et pourrait, selon certains scénarios, atteindre 50 % au milieu du XXI^e siècle. Cet ouvrage propose un tableau précis des diverses sources d'énergies renouvelables actuelles, explique les modalités de leur production, présente les lieux où elles sont utilisées et la quantité d'énergie qu'elles fournissent à ce jour. Six chapitres traitent ainsi successivement du soleil, du vent, de la houille blanche (l'énergie hydraulique), de la houille verte (l'énergie des végétaux), de l'énergie des déchets et de la géothermie (l'énergie de la terre).

➤ Le rapport web

Solar generation - La génération de l'énergie solaire - EPIA / Greenpeace International, 2005 - 48 p.

Le rapport décrit comment, d'ici à 2020, l'énergie solaire pourrait fournir de l'électricité à plus de 1 milliard de personnes, générer plus de 2,2 millions d'emplois et contribuer à réduire les émissions annuelles de CO₂ à hauteur de 169 millions de tonnes par an, soit la production de 75 centrales électriques à charbon. En 2040, l'électricité solaire pourrait fournir au niveau mondial plus de 20 % des besoins en électricité. Le rapport montre que l'électricité solaire peut largement assurer la fourniture d'électricité mondiale, y compris en sites isolés et limiter le changement climatique. La valeur de cette industrie d'ici à 15 ans sera supérieure à 62 milliards d'euros. L'Europe et le Japon sont au coude-à-coude dans la course pour dominer le secteur de l'électricité solaire. Pour améliorer la position de l'Europe, relève le rapport, il est indispensable d'adopter une politique industrielle photovoltaïque globale. Cette politique impliquerait un doublement des efforts de recherche et de développement afin d'atteindre 170 millions d'euros par an en 2010. Elle doit également encourager l'électrification rurale et contribuer au développement durable des pays en voie de développement.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/659.pdf>

➤ L'article

Huiles végétales : un marché en pleine expansion - Dronne, Y. - Pour La revue du GREP, n° 184, décembre 2004 - pp. 115-122

Le développement considérable du secteur mondial des oléagineux concerne autant le niveau de production que les échanges internationaux. Avec la stabilisation, voire le recul de la production des corps gras animaux dans de nombreux pays, les huiles végétales constituent de plus en plus la base de la consommation mondiale en corps gras alimentaires. L'huile de soja reste la plus produite et consommée dans le monde. Cependant, compte tenu de son important développement depuis vingt ans, l'huile de palme est en passe de prendre la première place et est devenue la première huile échangée dans le monde. A côté de ces deux huiles majeures, généralement les moins chères, d'autres, en croissance plus limitée, continuent à assurer une part importante des besoins alimentaires mondiaux, notamment dans les pays du Sud. Le fossé s'est creusé entre un petit nombre de grands producteurs-exportateurs mondiaux et un grand nombre de pays où, compte tenu à la fois de la croissance démographique et d'une certaine augmentation des revenus - et donc de la consommation de corps gras par tête -, les déficits se sont fortement alourdis.

➤ L'agenda

- 1^{ère} Conférence internationale sur l'ingénierie pour le traitement des déchets, INPT, 17-19 mai 2005, Albi, France
- 3^e Assises nationales du développement durable, Conseil régional Midi-Pyrénées – Ministère de l'écologie et du développement durable, 24-26 mai 2005, Toulouse, France
- Journées techniques : Biomasse et analyse du cycle de vie – impacts et bénéfices, ADEME, 1-2 juin 2005, Paris, France
- Journée mondiale de l'environnement, 5 juin 2005
- Colloque Bois énergie, ARBOCENTRE, 9 juin 2005, Orléans, France
- Envirotec – Salon international des technologies de protection de l'environnement, 8-11 juin 2005, Tunis, Tunisie

LES HOMMES

➤ L'ouvrage

Le mystère du capital : pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout - De Soto, H. – Flammarion, 2005 - 288 p. – Cote E2.187

Les pauvres du tiers monde sont plus riches qu'on ne le croit. Mais, explique Hernando de Soto, les biens qu'ils possèdent constituent un «capital mort», et ce à cause de l'inadaptation du système juridique de la propriété. Tel homme possédera, par exemple, une maison mais faute d'un titre de propriété officiel, il ne pourra s'en servir pour emprunter et créer une entreprise. Au Pérou, pour obtenir les documents rendant légale une fabrique textile équipée de deux machines à coudre, il faut effectuer dans les services administratifs un périple de 300 jours, à raison de 6 heures par jour... Le résultat n'est pas surprenant : les populations gonflent peu à peu les rangs du secteur «extralégal» qui regroupe entre 50 et 75% de la main-d'oeuvre des pays émergents. Il faut donc mettre au point des processus de légalisation massive, en s'appuyant sur les règles consensuelles des clandestins eux-mêmes, pour savoir qui peut légitimement se dire propriétaire de quoi. La pauvreté n'est pas une fatalité. Pour changer le monde, il faut commencer par changer notre regard sur lui. Clair et bien étayé, l'ouvrage nous invite à cette conversion.

➤ Le rapport web

AIDS in Africa : three scenarios to 2025 - Le VIH/sida en Afrique : trois scénarios d'ici à 2025 – ONUSIDA, 2005 - 224 p.

Ce rapport présente trois scénarios d'évolution de la pandémie du sida en Afrique. Ceux-ci laissent entendre que, si d'ici à 2025, le virus continue d'infecter les Africains par millions, ce sera en dépit des enseignements tirés de l'expérience des vingt dernières années. Le premier scénario, intitulé "choix difficiles" (tough choices) raconte l'histoire d'une Afrique qui prend des mesures draconiennes même si celles-ci entraînent des difficultés à court terme. Le deuxième scénario "trappes et héritages : l'engrenage" (Traps and legacies : the whirlpool) prévoit que l'Afrique ne parvient pas à échapper à son destin et que le VIH/sida aggrave la pauvreté, accentue le sous-développement et marginalise encore davantage le continent africain dans le monde globalisé. Le troisième scénario "le temps de la transition : l'Afrique triomphe" (Times of transition : Africa overcomes) évoque ce qui pourrait advenir si toutes les bonnes intentions affichées se transformaient en une véritable riposte cohérente.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/655.pdf>

➤ L'article

Transferts financiers des migrants : un levier pour le développement des pays du Sud ? - Penent, A. - Problèmes Économiques, février 2005 pp. 41-48

Selon les Nations Unies, le nombre de migrants dans le monde a augmenté de plus de 20 millions de personnes sur dix ans et concerne aujourd'hui environ 3% de la population mondiale. La Banque mondiale, quant à elle, estime que les transferts financiers de cette population ont représenté 100 milliards de dollars en 2003. L'auteur analyse l'impact économique et social de ces transferts qui contribuent à réduire la pauvreté dans les pays du Sud. Deux expériences y sont présentées, mettant en lumière les effets positifs de ces transferts.

➤ L'agenda

- « Sécurité, stabilité, développement : les moteurs de l'avenir », OCDE, 2-3 mai 2005, Paris, France
- Mission, argent, gestion, conférence internationale sur l'enseignement supérieur, OCDE, 9-11 mai 2005, Beijing, Chine
- « Des services pour les pauvres », conférence Banque mondiale, 11-13 mai 2005, Bonn, Allemagne
- « La réponse du secteur de l'éducation face au VIH/sida », atelier ADEA/IPE, 11-14 mai 2005, Entebbe, Ouganda
- Conférence européenne pour la sensibilisation et l'éducation au développement à la solidarité mondiale nord-sud, OCDE, 19-20 mai 2005, Bruxelles, Belgique
- Évaluation de la qualité de l'éducation, OCDE, ministère de l'Éducation du Portugal, 1-3 juin, Lisbonne, Portugal
- « Salon national de l'humanitaire », Coopération Sud, 2-4 juin 2005, Cergy Pontoise, France

LES ORGANISATIONS

➤ L'ouvrage

Désindustrialisation, délocalisations - Fontagné, L. ; Lorenzi, J.H. - La Documentation Française, 2005 - 399 p. - Cote T1.160

Les auteurs du livre s'attachent à montrer que la désindustrialisation, entendue comme une diminution de la part de l'emploi industriel, est un phénomène assez naturel dans lequel les délocalisations n'auraient qu'une responsabilité réduite. Au-delà de ces considérations, les stratégies d'entreprises fournissent aussi des explications à la localisation des unités de production. Plus qu'à une délocalisation systématique, on assiste surtout à des réorganisations globales des entreprises, les activités se localisant non plus sur une base sectorielle mais en exploitant au mieux les avantages constatés (coûts, fiscalité, proximité des marchés, etc.). La réorganisation des processus productifs a donc tendance à spécialiser le Nord dans les segments de la chaîne de valeur les plus intensifs en main-d'œuvre qualifiée, les phases plus intensives en main-d'œuvre non qualifiée étant plutôt localisées au Sud. D'après les études référencées dans le rapport, l'ensemble de ces effets paraît avoir un effet global sur l'emploi limité en termes macroéconomiques (qui peuvent néanmoins prendre beaucoup d'importance localement) mais, en revanche, l'impact en est clairement négatif pour les travailleurs non qualifiés.

➤ Le rapport web

Pays émergents : pourquoi tant d'accords commerciaux avec les pays développés ? MINEFI ; DREE ; TRÉSOR - Revue marchés émergents, 2004 - 2 p.

Depuis une quinzaine d'années, les accords commerciaux régionaux ou bilatéraux se sont multipliés. Selon les simulations de la Banque mondiale, une libéralisation multilatérale serait nettement plus favorable aux pays en développement qu'une prolifération d'accords de type Sud-Nord alors que le gain serait faible pour les pays riches. Cependant ces mêmes simulations montrent qu'il est rationnel pour nombre de pays émergents de signer, avant ses concurrents potentiels, de tels accords.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/608.pdf>

➤ L'article

Les 200 premières banques africaines - Ecofinance n° 46/47, septembre 2004 - pp. 34-92

Malgré les signaux encourageants envoyés au début de l'année 2003, l'économie africaine a globalement réalisé un exercice en demi-teinte, avec une croissance moyenne qui, selon les sources, a oscillé entre 3 % et 4 % seulement. Ce taux est loin des 7 % que, de l'avis général, l'Afrique doit absolument atteindre si elle veut engager un cycle vertueux de développement. D'autant que les économies du Sud reposent essentiellement sur la vigueur de la croissance au Nord et, dans une moindre mesure, sur les performances réalisées par certains poids lourds continentaux comme le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Égypte. D'où l'intérêt des classements présentés dans ce numéro, qui confirment certaines tendances dans la modification du paysage bancaire en Afrique.

➤ L'agenda

- *Sommet Amérique latine / pays arabes, 10-11 mai 2005, Brasilia, Brésil*
- *4^{ème} édition des « Perspectives économiques en Afrique », OCDE et Banque Africaine de Développement, 17 mai 2005, Paris, France*
- *Réunion du Forum économique mondial, 20-22 mai 2005, Dead Sea, Jordanie*
- *Opportunités pour l'Afrique en 2005 – Conférence annuelle ABCDE, OCDE, 23 mai 2005, Amsterdam, Pays Bas*
- *L'investissement pour le développement de l'Afrique : faire bouger les choses – Table ronde organisée par le NEPAD et l'OCDE, 25-26 mai 2005, Entebbe, Ouganda*
- *VII^{ème} Conférence des ministres des Affaires étrangères euro-méditerranéens (« Barcelone VII »), 30-31 mai 2005, Luxembourg*

DROIT, REGULATION

➤ L'ouvrage

State building : gouvernance et ordre du monde au XXI siècle - Fukuyama, F. - La Table Ronde, 2005 - 196 p. – Cote E3.125

Dans cet ouvrage, l'auteur met en exergue les nécessités et les urgences du nouvel ordre international. Des dérives de l'Afrique à la poudrière du Proche-Orient, en passant par les tyrannies de l'Asie et les régimes postcommunistes de l'Est, alors que la pauvreté, la drogue, le sida, la corruption, le terrorisme, la faillite, le chaos social, économique, institutionnel étendent leur ombre sur la planète, il s'insurge contre le manque d'État qui crée les désordres internationaux. Selon l'auteur, bâtir un État revient à créer de nouvelles institutions gouvernementales et à renforcer celles qui existent. Il montre que cette tâche représente une question fondamentale pour la communauté mondiale, les États faibles ou défaillants étant à l'origine de graves problèmes du monde actuel. Il consacre la première partie de son ouvrage à l'analyse des multiples dimensions de l'"étatisme", la seconde à l'examen des causes de la faiblesse des États, la dernière aux dimensions et conséquences internationales de la faiblesse des États.

➤ Le rapport web

Global development finance 2005 - Rapport 2005 sur le financement du développement dans le monde - Banque mondiale, 2005 - 112 p.

Cette année, le rapport sur le financement du développement dans le monde indique que l'économie mondiale a progressé de 3,8 % en 2004. Toutefois, la croissance mondiale a atteint son point culminant, et le rapport nous alerte sur les risques posés par les déséquilibres financiers mondiaux qui pourraient peser sur les économies des pays en développement. La hausse des taux d'intérêt, la variation des taux de change, sont autant de risques pouvant présenter un impact important pour des pays comme la Chine et l'Inde dont les réserves en devises étrangères se montent à 1.6 trillions de dollars. Le rapport indique que pour un échantillon de 30 pays, le rythme de croissance de l'aide publique au développement est insuffisant pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, malgré une augmentation de 16,9 à 23,9 milliards de dollars entre 2000 et 2003.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/662.pdf>

➤ L'article

Common law ou « droit des codes » : quel système est le plus efficace ? Problèmes Économiques, n° 2872, mars 2005 - pp. 1-8

La mondialisation n'épargne pas les systèmes juridiques. En effet, celle-ci conduit à une mise en concurrence de systèmes disparates. Incités par les entreprises dans leur recherche de performance et de sécurité juridique, les économistes ont commencé à comparer les deux grands systèmes juridiques, à savoir celui issu de la tradition anglo-saxonne de la Common Law, fondée sur la jurisprudence, et celui des pays de tradition civiliste romano-germanique (droit codifié). La question centrale est de déterminer lequel des deux systèmes présente la plus grande efficacité. Ainsi, l'école américaine de l'analyse économique du droit s'emploie à démontrer la supériorité de la Common Law. Elle favoriserait notamment le développement des marchés financiers. L'auteur met en garde contre cette analyse. Il n'est nullement prouvé que la loi civile soit moins efficace, moins protectrice et moins adaptable que sa concurrente.

➤ L'agenda

- *Les journées de l'Association Française de Science Économique : « Économie du développement et de la transition », AFSE, 19-20 mai 2005, Clermont-Ferrand, France*
- *Réunion annuelle et forum d'affaires de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, 24-25 mai 2005, Moscou, Russie*
- *6^{ème} Forum annuel « Réinventer l'État : vers une gouvernance participative et transparente », Nations Unies, Gouvernement coréen, 24-27 mai 2005, Séoul, Corée*
- *Table ronde « Investment for African Development – Investir pour le développement de l'Afrique », NEPAD, Direction des affaires financières et des entreprises, 25-26 mai 2005, Entebbe, Ouganda*
- *Troisième réunion plénière du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, GAFI, 8-10 juin 2005, Singapour*

GEOGRAPHIES

➤ L'ouvrage

Opium, pétrole et islamisme : la triade du crime en Afghanistan - Lafargue, F. - Ellipses, 2003 - 124 p. - Cote PAF.006

La position géographique de l'Afghanistan au carrefour de trois grandes aires culturelles, turco-mongole, indienne et iranienne, explique les soubresauts de son histoire. Déchiré par deux décennies de conflits, ce pays ne peut néanmoins se résumer à la rhétorique des talibans et à la production de l'opium. Aujourd'hui, situé sur la route de nouveaux enjeux, l'Afghanistan continue de susciter les convoitises. Désormais, le pays constitue le verrou de l'Asie centrale, une voie de passage obligée afin d'acheminer les hydrocarbures de la région du Caucase, et plus particulièrement du Turkménistan et du Kazakhstan vers les ports de l'océan Indien et de la Chine. Ces enjeux financiers et pétroliers nourrissent, en partie, le chaos actuel.

➤ Le rapport web

Growth and Immigration Scenarios for Turkey and the EU - Croissance et scénarios d'immigration pour la Turquie et l'Union européenne - Yidiz, N. ; Kuzubas, U. ; Erzan, R. - Centre For European Policy Studies, 2004 - 16 p.

Dans les débats concernant la candidature de la Turquie et la libre circulation de la main d'œuvre, on omet souvent de préciser que l'Union européenne ne pourrait pas exercer une politique de migration zéro même si des sauvegardes permanentes étaient mises en place. Ainsi, sous le régime strict qui prévaut en ce moment, le flux de migration annuel de la Turquie vers les quinze pays d'Europe est d'environ 35 000 personnes. Tout ralentissement ou toute suspension du processus d'adhésion de la Turquie pourrait entraîner une baisse de la croissance et une augmentation du taux de chômage de la Turquie. De plus, le processus de réformes pourrait être freiné, voire inversé. La conséquence d'une telle combinaison de facteurs pourrait se traduire par une augmentation considérable du nombre de migrants vers l'Europe, nonobstant les mesures légales de restriction. Il serait ainsi possible qu'en cas d'abandon du projet d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, celle-ci ait à accueillir un nombre de migrants plus important que sous un régime de libre circulation de la main d'œuvre avec une Turquie qui compterait comme un État membre prospère.

<http://217.167.236.241/DOCKBAFD/615.pdf>

➤ L'article

L'essor des accords de libre-échange en Asie - Milelli, Ch. - Problèmes économiques, n° 2873, avril 2005 - pp. 42-48

Pendant longtemps, l'Asie est restée à l'écart des dynamiques du libre-échange. Depuis le début des années 1990, la situation a commencé à changer avec l'augmentation du nombre d'accords commerciaux, notamment depuis 1995. Ainsi, 250 accords de libre-échange avaient été notifiés à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à la fin 2002. Cependant, la plupart de ces accords ont un caractère bilatéral, ce qui conduit à s'interroger sur l'existence de véritables zones économiques régionales en Asie. Toutefois, la présence de barrières commerciales et d'obstacles à la mobilité des investissements et des personnes souligne le chemin qui reste encore à parcourir pour la constitution d'un véritable marché commun pour ces pays. La lenteur de l'intégration est largement imputable à l'absence d'interdépendance économique forte. Par ailleurs, ces accords sont une source nouvelle de rivalité et de complexité. La rivalité résulte d'un accroissement d'une concurrence des territoires pour l'implantation d'investissements étrangers.

➤ L'agenda

- Colloque « Asie 2005 : à l'ombre du dragon », Ubifrance, 12 mai 2005, Paris, France
- La France expose au Caire, 19-22 mai 2005, L'île Ghezira, Égypte
- « De l'eau pour le développement durable dans le Bassin méditerranéen », congrès international, 21-23 mai 2005, Alger, Algérie
- « Carrefour des langues et de la culture : Istanbul et la Turquie » Congrès international de la francophonie, 25-27 mai, Istanbul, Turquie
- Forum euro-méditerranéen du capital investissement, 26-27 mai 2005, Lyon, France
- Réunion sur les financements dans les îles du Pacifique Sud, Ubifrance, 27 mai 2005, Paris, France
- Conférence « Transparency in the Nigerian economy – Transparence dans les secteurs d'activité de l'économie nigérienne », Clearwater Research Service, 2 - 3 juin 2005, Abuja, Niger

Cette revue mensuelle des publications sur le développement a pour ambition de donner chaque mois, de façon synthétique, un écho particulier aux contenus scientifiques et techniques des principales revues et publications mondiales traitant les différentes dimensions du développement économique et de la lutte contre la pauvreté. Elle complète d'autres supports d'information ou d'analyse du groupe - internes ou externes - développés récemment ou en cours d'élaboration. Elle met l'accent sur l'événement majeur de la période, dans une logique de gestion des connaissances et d'anticipation. Cette revue s'attache notamment à la restitution des contenus publiés par les éditeurs et revues suivantes et **n'engage donc pas la responsabilité de l'AFD** :

A propos ■ *Africa confidential* ■ *African business magazine* ■ *African review of money finance and banking* ■ *Afrique agriculture* ■ *Afrique éducation* ■ *Aghrymet* ■ *Bulletin Alter-agri* ■ *Alternatives économiques* ■ *Alternatives internationales* ■ *Arabies* ■ *Archimède et Léonard* ■ *Les carnets de l'Aitec* ■ *Ashgate* ■ *Assexport* ■ *Autrepart* ■ *Aventure au XXème siècle* ■ *Banque magazine* ■ *Bois et forêts des tropiques* ■ *Bulletin de l'Union européenne* ■ *Bulletin d'informations économiques et commerciales Nigéria* ■ *Bulletin du club du Sahel* ■ *Bulletin du Conseil général du Gref* ■ *Bulletin du Fmi* ■ *Bulletin du Parlement européen* ■ *Bulletin économie solidaire Ires* ■ *Bulletin Medcoop* ■ *Bulletin mensuel de la Commission des opérations de bourse* ■ *Bulletin Objectif Terre* ■ *Bulletin officiel de la Banque de France* ■ *Bulletin trimestriel de l'Institut d'émission d'Outre-mer (Ieom)* ■ *Bulletin trimestriel de l'Institut d'émission des Dom (Iedom)* ■ *Bulletin tropical Cahiers/agriculture* ■ *Les Cahiers de l'Ifri* ■ *Les Cahiers de l'Outre-mer* ■ *Les Cahiers d'études et de recherches francophones* ■ *Cambridge Journal of Economies* ■ *Choix* ■ *La chronique Amnesty International* ■ *Commerce international du bois* ■ *Le Courrier de la planète* ■ *Le Courrier des Pays de l'est* ■ *Le Courrier du maire* ■ *Critique internationale* ■ *Déchets, sciences et technique* ■ *Diagoflash* ■ *Dialogue* ■ *Eeau potable* ■ *Ecoliers du monde* ■ *Economia* ■ *Economica* ■ *Economie et humanisme* ■ *Economie et prévision* ■ *Economie et sociétés* ■ *Economie et statistique* ■ *Economie internationale* ■ *L'Economie politique* ■ *Economie rurale* ■ *Energie plus environnement et techniques* ■ *L'Environnement magazine, décision environnement* ■ *Revue études* ■ *Les études de la Dgcid* ■ *Etudes foncières* ■ *L'Expansion Management Review* ■ *Eyrolles* ■ *Faim et développement magazine* ■ *Far Eastern Economic Review* ■ *Finances et développement* ■ *Bulletin d'information forêt méditerranéenne* ■ *Forum du commerce international* ■ *Fraternel* ■ *Fruitrop* ■ *Gafi – bulletin d'informations* ■ *Géopolitique* ■ *Gérer et comprendre - annales des mines* ■ *Grain de sel* ■ *Gret* ■ *L'Harmattan* ■ *Health Policy and Planning* ■ *Hérodote* ■ *Hommes & migrations* ■ *Hydro plus magazine* ■ *Industry and Environment* ■ *Infosuma* ■ *Insee première* ■ *International Rubber Digest* ■ *IRD* ■ *Journal des Communautés européennes* ■ *Journal of African Economies* ■ *Journal of Microfinance* ■ *Khartala* ■ *Lettre Africa Energy Intelligence* ■ *Lettre d'information de l'Adea* ■ *Lettre d'information de l'Eadi* ■ *Lettre de conjoncture Bnp Paribas* ■ *Lettre de la profession bancaire* ■ *Lettre de l'Atibt* ■ *Lettre de l'Isted* ■ *Lettre de l'Océan indien* ■ *Lettre de Profession politique* ■ *Lettre de transparence* ■ *Lettre du blanchiment* ■ *Lettre du Cean* ■ *Lettre du Cepii* ■ *Lettre du Sahel* ■ *Lettre Gereso* ■ *Lettre mensuelle d'Equilibre et populations* ■ *Lettre mensuelle Ieom* ■ *Lettre mensuelle Iedom* ■ *Liaisons énergies francophonie* ■ *Litec* ■ *Maghreb sélection* ■ *Marchés des céréales* ■ *Marchés du riz* ■ *Le Marin* ■ *Middle East Economic Digest* ■ *Mining journal* ■ *Le Moci* ■ *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* ■ *Nord- Sud Export* ■ *Les Notes bleues de Bercy* ■ *Note de conjoncture de l'Insee* ■ *Notes et études documentaires* ■ *Notes rapides de l'aurif* ■ *Les Nouvelles calédoniennes* ■ *Les Nouvelles d'Addis* ■ *Nouvelles de l'Uit* ■ *Nouvelles du sud* ■ *Nouvelles économiques et financières de Tunisie* ■ *Les Nouvelles de l'Office international de l'eau* ■ *L'Observateur de l'Ocde* ■ *Observations et diagnostics économiques* ■ *Ocde* ■ *Oil World* ■ *Option finance* ■ *Péninsule* ■ *Perspectives de l'alimentation Fao* ■ *Perspectives économiques de l'Ocde* ■ *Pétrole & gaz informations* ■ *Peuples en marche* ■ *Politique africaine* ■ *Politique étrangère* ■ *Problèmes économiques* ■ *Repères émergents* ■ *Revue Cambodge actualités* ■ *Revue d'économie du développement* ■ *Revue d'économie financière* ■ *Revue d'économie industrielle* ■ *Revue d'économie politique* ■ *Revue de la stabilité financière* ■ *Revue des concessions et délégations de service public* ■ *Revue des transports urbains* ■ *Revue des questions humanitaires* ■ *Revue du Trésor* ■ *Revue économique et sociale* ■ *Revue humanitaire* ■ *Revue Tiers monde* ■ *Rice Situation and Outlook Report* ■ *Santé et travail* ■ *Savings and Development Sciences* ■ *Journal sécheresse* ■ *Small Enterprise Development Journal* ■ *Sociétal* ■ *Sugar and sweetener* ■ *Syfia international* ■ *Systèmes solaires* ■ *Techniques financières et développement* ■ *Techniques culturelles simplifiées* ■ *Transports urbains* ■ *Transport international Urbanisme* ■ *Vietnam Investment Review* ■ *Villes en développement* ■ *Vivre autrement* ■ *World Bank Economic Review* ■ *World Bank Research Observer* ■ *World Development* ■ *World Economic and Financial Surveys* ■ *World Economic Outlook*.

Responsable de la rédaction :

Véronique SAUVAT

Coordination :

Alfred HUC

Véronique SAUVAT

Réalisation :

Alfred HUC

Daniel LAMORLETTE

Annie LOPEZ PORTZERT

Sylvie SCIANCALEPORE

Inès de SAGAZAN

Saisie/mise en page

Francine GILBERT